

Palestine

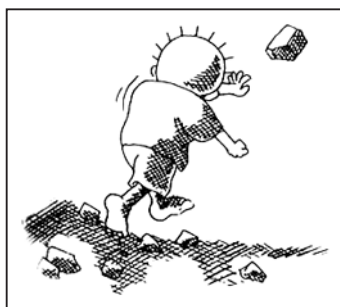
s o l i d a r i t é

44

N° 42 • Automne 2015

Édito

Provocations : ça suffit !



À l'heure où la situation est très grave et devient explosive en Cisjordanie et à Jérusalem-est, chacun se renvoie la balle des responsabilités et certains aujourd'hui peuvent être tentés de réagir avec fatalisme : c'est toujours le même scénario et on n'en sortira jamais.

Inutile de chercher qui a commencé : il faut avant tout comprendre comment la situation actuelle, qui dure depuis des décennies, conduit à ce que nous voyons.

Un gouvernement israélien à la droite la plus extrême avec plusieurs colons en son sein, une ministre de la Justice, Ayelet Shaked, qui appelle au meurtre des femmes et des enfants palestiniens. Enfin un premier Ministre qui déclare officiellement pendant la campagne électorale qu'il n'y aura pas d'État palestinien.

Ce gouvernement poursuit une politique effrénée de colonisation. Les colons se sentant protégés se livrent à toutes sortes de violences envers les Palestiniens ; rappelons le meurtre en 2014 du jeune palestinien de Jérusalem à qui ils ont fait boire de l'essence avant d'y mettre le feu ou l'incendie d'une maison palestinienne de Douma où trois personnes ont péri... Les provocations des colons se multiplient également à Jérusalem où ils pénètrent en armes sur l'Esplanade des mosquées.

Ajoutons à ce tableau une complaisance des États occidentaux constituant un encouragement tacite à Israël. N'oublions pas également le Président français proclamant son amour pour Israël (novembre 2013) ou déclarant encore en juillet 2014 pendant l'attaque meurtrière de Gaza : « *Il appartient au gouvernement israélien de prendre toutes les mesures pour protéger sa population face aux menaces* », sans un mot pour les victimes palestiniennes.

On peut alors comprendre qu'une jeunesse palestinienne, fortement éduquée, mais confrontée au chômage massif et sans perspective, se sente abandonnée et se mobilise. Peut-on qualifier de « terroristes » les jeunes qui lancent des pierres contre des soldats lourdement armés ? Pourtant c'est ce que déclare Nétanyahou qui autorise son armée à tirer à balles réelles sur des manifestants et n'imposer aucune limite à ses forces.

Oui, la situation est explosive et au moment où nous écrivons ces lignes, nul ne peut dire sur quoi elle débouchera, mais pour qui veut aller plus loin et remonter aux causes profondes, les responsabilités sont clairement établies. Il est peut-être encore temps de dire « ça suffit ! ». Les gouvernements européens — et la France en particulier — doivent prendre leurs responsabilités, à nous de le leur rappeler fortement. ■

Pierre Leparoux.

AFPS 44

Maison des Associations
21, allée Baco – 44000 Nantes
02 51 72 01 23
afpsnantes@wanadoo.fr

permanences :
lundi, de 18 à 20 heures

www.afps44.france-palestine.org
www.france-palestine.org

La politique française doit changer de registre

Après l'échec constaté des négociations au début 2014, la France espérait jouer un rôle dans la reprise des négociations. Le gouvernement français s'était fixé une position qu'il jugeait équilibrée, dénonçant verbalement la colonisation et, dans le même temps, insistant sur la nécessaire sécurité d'Israël. Tandis que les États-Unis se désengageaient du Proche Orient, la France espérait valoriser le fait de parler aux deux parties pour prendre des initiatives diplomatiques.

C'est dans ce cadre que Laurent Fabius a proposé un projet : une reprise des négociations devant aboutir dans les 18 mois à la création d'un État palestinien. Un constat d'échec à cette échéance conduirait la France à reconnaître l'État palestinien. Ce projet était susceptible de faire l'objet d'une résolution au Conseil de sécurité de l'ONU.

À la fin de juin 2015, le ministre français a donc entamé une tournée dans plusieurs capitales arabes et en Israël, pour « vendre » cette initiative.

Mais avant même de rencontrer Laurent Fabius, Benjamin Netanyahu rejetait l'initiative française en affirmant que son pays « refusait les diktats internationaux » et que le seul moyen d'aboutir passait par des négociations bilatérales.

Devant ce camouflet, Laurent Fabius tempérait : « la France ne veut rien imposer... il vaut mieux effectivement des négociations directes » et adapte sa

position en proposant à la Ligue arabe un « comité international de soutien » comprenant les 5 membres permanents de l'ONU et des représentants de l'UE et des pays arabes.

On comprend que si les « négociations » reprenaient dans ces conditions, c'est-à-dire dans un face à face inégal entre Palestiniens et Israéliens avec un comité de soutien en observateur international, elles n'auraient aucune chance d'aboutir. Cette position de la politique française qui tente de se tenir à équidistance entre l'occupant et l'occupé ne mène à rien.

La France doit s'engager dans la seule voie qui s'impose : sanctionner Israël

Le gouvernement israélien actuel est le plus à droite (voire à l'extrême droite) de l'histoire d'Israël. Il s'est engagé dans une politique raciste et discriminatoire envers les Palestiniens d'Israël. En Palestine, il favorise à ou-

trance le développement des colonies. Les colons se sentent autorisés par le gouvernement israélien à toutes sortes d'exactions, y compris à tuer.

Ce gouvernement ne connaît qu'une seule règle : la violence et la force brutale. Ce ne sont pas les pourparlers ou les discussions qui peuvent faire changer cette politique, mais les pressions fortes. Le gouvernement français, en lien avec l'Union Européenne, doit s'engager dans la voie des pressions et des sanctions.

Un premier geste symbolique sans doute, sera de reconnaître l'État palestinien : le moment est venu ! Nous attendons aussi d'autres mesures comme l'interdiction d'entrée en France et en Europe des produits issus des colonies israéliennes, l'arrêt de la coopération militaire et du commerce des armes avec Israël et la suspension de l'accord d'association Union Européenne-Israël.

Développer encore la mobilisation populaire.

Cela fait des années que le mouvement de solidarité rappelle ces exigences de sanctions à travers le mouvement BDS. Si cela commence à produire des effets dans certains pays européens comme en Angleterre, aux Pays-Bas ou au Luxembourg, la France reste très frileuse. Il nous faut poursuivre et amplifier nos actions pour conduire le gouvernement français à changer de registre.

C'est l'impunité dont bénéficie Israël, l'absence de perspectives politiques et l'échec de la « communauté internationale » dans ce dossier qui engendrent les violences de ces derniers jours aux suites imprévisibles. ■

Pierre LEPAROUX.

Laurent Fabius accueilli par le ministre des affaires étrangères palestinien Riyad al-Maliki à son arrivée à Ramallah le 21 juin dernier. (photo : REUTERS/Mohamad Torokman).



Israël : pas de place aux réfugiés !

Le constat est frappant : plus de 4 millions de Syriens ont du fuir leur pays et se réfugier pour l'essentiel dans les pays contigus à la Syrie : le Liban et la Jordanie — déjà très fragiles — la Turquie, et même l'Irak aujourd'hui exsangue... Tous sauf un : Israël !

Aucun Syrien volontaire n'a pu se réfugier en Israël, ni même dans le Golan syrien, occupé depuis 1967 par Israël, puis colonisé et annexé. Pas plus les druzes que les non-musulmans (chrétiens, yézidis...) ou les non-arabes (Kurdes...).

Alors que l'économie israélienne se porte bien, que le revenu moyen est le plus haut — et de loin — des cinq pays entourant la Syrie, que les réserves en devises ont atteint un niveau record de près de 90 milliards de dollars en août...

Alors que le taux de chômage est faible et qu'un feu vert a été donné le 20 septembre au recrutement de 20 000 ouvriers chinois dans le secteur du bâtiment, en plus des dizaines de milliers de Philippins, Thaïlandais... travaillant dans la restauration ou l'agriculture. Notons qu'ils sont souvent durement exploités et ne peuvent rester s'établir en Israël.

Alors que les dirigeants israéliens renouvellent les appels aux juifs du monde entier à venir en Israël. Ce message s'adresse même aux prétendues « tribus perdues » d'Inde ou d'Amérique du Sud ! Toutes facilités sont également accordées aux juifs européens ou américains, aux chrétiens convertis ou évangélistes américains ultra sionistes, qui s'installent souvent dans les colonies.

Netanyahou a aussi interdit à Abbas d'accueillir en Cisjordanie des Palestiniens menacés en Syrie, comme ceux du camp de Yarmouk.

En revanche, Israël a mené une opération médiatique sur les soins apportés à des Syriens, dont des « rebelles », mais avec retour obligé en Syrie. Le patron de *Sodastream* a aussi proposé du travail à 200 réfugiés syriens dans son usine du Néguev : belle opération de com !

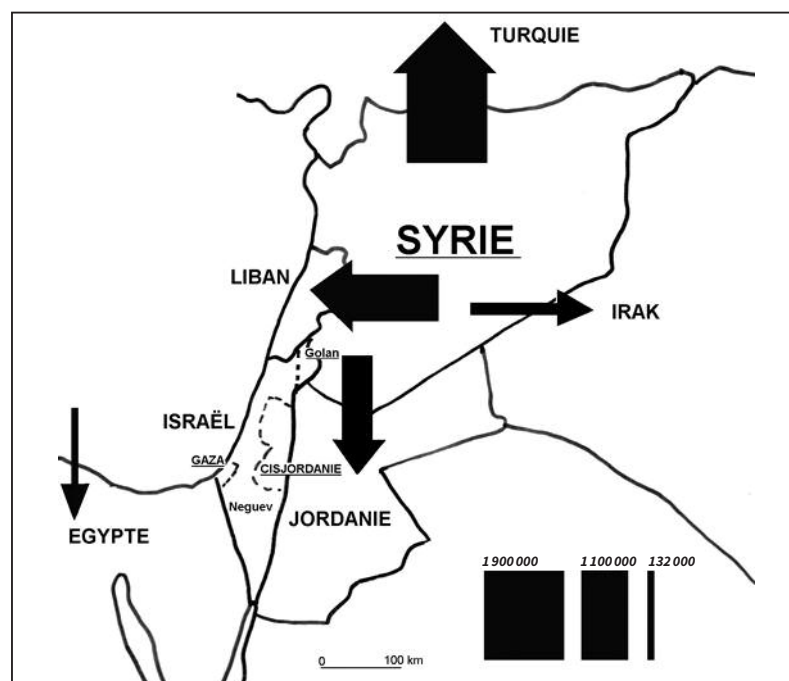
Selon un article du Monde du 11 septembre « Israël enregistre un taux extraordinairement bas (0,15 %) d'attribution du statut de réfugié » et s'obstine « à considérer comme des réfugiés économiques, les 50 000 demandeurs d'asile africains. Ces clandestins, dont le gouvernement refuse de reconnaître la détresse, viennent essentiellement d'Érythrée et du Soudan. Ils vivent en Israël depuis le milieu des années 2000 et sont employés au noir, à bas coût, dans la restauration ou d'autres secteurs de dur labeur ». Le journaliste cite aussi Yaïr Lapid, président du parti centriste Yesh Atid : « Malheureusement, Israël ne peut pas se permettre d'être entraîné dans le problème de la crise des réfugiés. C'est un problème européen et il n'y a aucune raison pour nous d'en faire partie » ! Nous ne citerons pas ici les déclarations de dirigeants plus à droite ou ministres d'extrême droite sur ces réfugiés africains ou syriens... Ainsi, Israël adopte une position à géométrie variable sur son appartenance à l'Europe : oui pour

des accords économiques avantageux, non pour prendre sa part dans l'humanitaire.

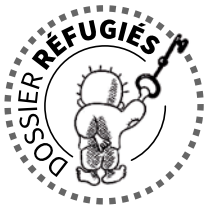
Il est clair que les dirigeants israéliens veulent renforcer le caractère ethno-religieux de l'État israélien et considèrent tous les non-juifs comme des intrus, à commencer par les Palestiniens, car si un seul État voyait le jour entre Méditerranée et Jourdain, les juifs craignent de devenir minoritaires.

Cette exception n'est jamais soulignée par nos dirigeants et intellectuels abonnés des plateaux télévisés, prompts à critiquer, à juste titre, les dirigeants hongrois et slovaques sur leur hostilité à accueillir des réfugiés, mais muets devant les barbelés israéliens hérissés à ses frontières... Une position qui ne peut que mettre en relief l'impasse du mythe de la construction d'un État à ethnies et religions pures, et l'isoler davantage de ses voisins. ■

François LEROUX.



Les pays d'accueil des réfugiés syriens au moyen-orient (carte : Bernard ALBERT).



La longue histoire des

Il était une fois... L'histoire d'un Peuple en exil qui résista pour retrouver sa terre. Cela commença en 1947, lorsque l'ONU votait le partage de la Palestine en attribuant 57% des terres aux Juifs alors qu'ils ne représentaient qu'un tiers de la population. En fait, cela avait déjà commencé, mais pas dans les mêmes proportions.



1948 : des femmes et des enfants essaient de sauver quelques objets et fuient la ville de Jaffa assiégée.

Sur ce territoire attribué aux Juifs, vivaient alors environ 500 000 Juifs et 400 000 Palestiniens. Un an plus tard, après la guerre de 1948, ces chiffres s'élevaient respectivement à 716 000 et 156 000. Puis les milices juives, en pratiquant la terreur et les exactions, comme au village de Deir Yassine, contraignirent la population à fuir toujours plus loin ; c'est ainsi qu'en 1949, on dénombra 750 000 Palestiniens qui avaient dû quitter leur village, alors qu'Israël occupait 78% de la Palestine historique. Cet exode qu'ils nommèrent la Nakba(1) et qu'ils commémorent encore chaque année, reste aujourd'hui l'un des moments les plus dramatiques de l'histoire de ce Peuple.

En effet, des vagues successives de civils prirent la route et s'établir vers les frontières les plus proches. C'est ainsi que ceux du nord se retrouvèrent au Liban et en Syrie tandis que ceux du centre et du sud en Jordanie ou à Gaza,

puis de Gaza en Égypte. Enfin d'autres en Irak, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud. Mais il y en eut également qui se réfugièrent au sein même du territoire palestinien, c'est-à-dire en Cisjordanie et à Gaza.

Devant l'afflux des réfugiés et pour prendre en charge leurs besoins vitaux, comme la santé, le logement, la nourriture, l'éducation et l'emploi, l'ONU créa alors l'UNRWA(2) qui installa des camps en Cisjordanie et à Gaza, et également au Liban, en Syrie et en Jordanie.

La guerre de 1967 provoquait une nouvelle vague de réfugiés

Ainsi en 2014, le nombre de réfugiés s'élevait officiellement à plus de 5 millions, dont un tiers d'entre eux vivaient dans des camps. Ces chiffres correspondaient à une définition très précise, et assez restrictive, du statut de réfugié, élaborée par l'ONU : « toute personne

qui résidait habituellement en Palestine du 1^{er} juin 1946 au 15 mai 1948 et qui a perdu son domicile et ses ressources en raison du conflit de 1948 ».

Beaucoup d'autres Palestiniens, ne rentrant pas dans ce cadre, se sont retrouvés de fait interdit de regagner leur domicile, situé en territoire israélien, alors qu'ils étaient bel et bien des réfugiés.

Ces différents exils et statuts ne furent pas sans poser de grandes difficultés aux Palestiniens eux-même pour les surmonter, afin de vivre ensemble et s'unir dans la résistance.

Dans le même temps, l'ONU votait une résolution précisant le droit au retour desdits réfugiés(3). Israël, tous partis confondus, qui pour être admise à l'ONU fût obligée de reconnaître l'ensemble des résolutions votées, refusa par la suite catégoriquement de prendre à son compte celle-ci (et bien d'autres...) arguant que les Palestiniens étaient partis tout seuls. Par la suite, les travaux d'historiens israéliens permirent de confirmer ce que les Palestiniens clamaient depuis des décennies.

Les Palestiniens constituaient le groupe de réfugiés le plus nombreux au monde, sur une période d'exil la plus longue également. La majorité d'entre eux était concernés, c'est pour cela que la question du droit au retour fut longtemps un nœud sur lequel aucun accord ne put être trouvé avec Israël.

Heureusement, maintenant que la Paix est revenue sur tout le territoire de la Palestine, que les Réfugiés ont pu trouver leur place entre la Mer et le Jourdain, cet épisode appartient à l'Histoire et paraît déjà bien lointain...

mais aujourd'hui ceci n'est encore qu'un rêve.

(1) La Catastrophe.

(2) Office de secours et de travaux pour les réfugiés palestiniens.

(3) Résolution 237 de l'ONU.

réfugiés palestiniens



Vue du camp de réfugiés de Qalandiya, entre Jérusalem et la ville cisjordanienne de Ramallah... derrière le mur de « sécurité ».

UNE EXPULSION PRÉPARÉE MAIS... UNE PEUR PERMANENTE

Il y a quelques années, j'étais en Palestine et j'ai rencontré un Israélien, non pas simplement un pacifiste, mais quelqu'un d'extrême-gauche, c'est-à-dire un personnage considéré comme un traître absolu par sa société. Ce qu'il m'a dit est quand même très dur, pour quelqu'un qui est pour le droit au retour, qui me déborde même parfois sur cette question. Donc il m'a dit : « tu sais, c'est quand même très compliqué... » il me dit : « tu sais, moi, j'étais avec ma famille dans les camions qui étaient pleins chargés de gens autour des deux villes de Ramleh et Lod. » (Lod est devenu l'aéroport de Lod aujourd'hui, et vous savez, durant l'expulsion — ça aussi on ne le raconte pas assez — des camions chargés de civils israéliens étaient toujours préparés quasiment en bordure des affrontements militaires pour que, dès que le village tombe ou que la ville tombe, les remplaçants soient immédiatement installés dans les maisons, qu'il n'y ait aucune possibilité de retour, même une demi-heure plus tard. C'est pour cela qu'il y a tellement de récits israéliens de maisons dans lesquelles ils débarquent, où les repas sont encore chauds ; ça n'est pas de la mauvaise littérature, c'est vrai.)

Donc, cet ami me dit : « tu sais, j'étais dans un des camions de Ramleh et, en un tour de main, la ville a été vidée ; une heure après nous étions installés dans une maison et il y avait effectivement à la cuisine un repas qui cuisait. La mère était partie en catastrophe ». Je lui dis : « oui ça a dû être très dur » ; il me dit « non ça n'est pas ça qui est dur. » Je lui dis : « qu'est-ce qui est le plus dur ? » Et là vraiment, il m'a ouvert les yeux sur une dimension qui est quand même très lourde. Il m'a dit : « le plus dur, c'est que pendant les années après, chaque fois que nous avons eu soif, nous avons bu de l'eau dans leurs verres. Et ça, ça rend fou, ça dépasse l'analyse politique, ça donne un profond sentiment, qu'on le veuille ou non, et surtout que vous n'avouerez jamais, de ne pas avoir le droit d'être là où on est. »

Eliás SAMBAR,
réfugié palestinien et historien,
conférence du 15 juin 2004 à Paris.

LE DROIT AU RETOUR

Extrait de la Résolution de l'ONU N° 194 du 11 décembre 1948 :

« ... Il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que les indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé lorsque, en vertu des principes du droit international ou en équité, cette perte ou ce dommage doit être réparé par les gouvernements ou autorités responsables... ».

Le droit au retour ne s'entend pas par un droit du retour qui pourrait être voté par un parlement — en l'occurrence la Knesset — mais par un droit, celui au retour.

Il n'est pas négociable, entre retour ou indemnisation. Ce droit s'impose ; par contre son application peut se négocier. Je peux décider de ne pas rentrer aujourd'hui et de le faire demain.

Le risque démographique avancé par Israël n'a rien à voir puisqu'il s'agit d'abord de la reconnaissance d'un droit et celle d'une injustice.

Les négociations de Taba en 2000 avaient avancé de façon importante sur la reconnaissance du droit au retour ainsi que sur le tort commis par Israël et l'indemnisation.



Les camps

Références :

Atlas des Palestiniens
(P. Blanc,
J.-P. Chagnollaud,
S.A. Souiah)
éditions Autrement.

*La question des réfugiés
et le droit au retour*
(E. Sambar) édition AFPS.

Diverses statistiques
de l'ONU.

BADIL : centre
de ressources pour le droit
à la résidence et le droit
des réfugiés palestiniens,
créé en 1998 après Oslo,
afin de soutenir et
renforcer l'auto-
organisation des réfugiés
dans l'expression de leurs
revendications auprès de
l'OLP, l'Autorité
palestinienne, Israël
et la communauté
internationale.
(<http://www.badil.org>
site en anglais).

Des réfugiés palestiniens
dans le camp de Yarmouk
(Syrie), le 7 février 2014,
à la veille de la suspension
de l'aide humanitaire.
(photo : Dejan Jasnic/UNRWA)

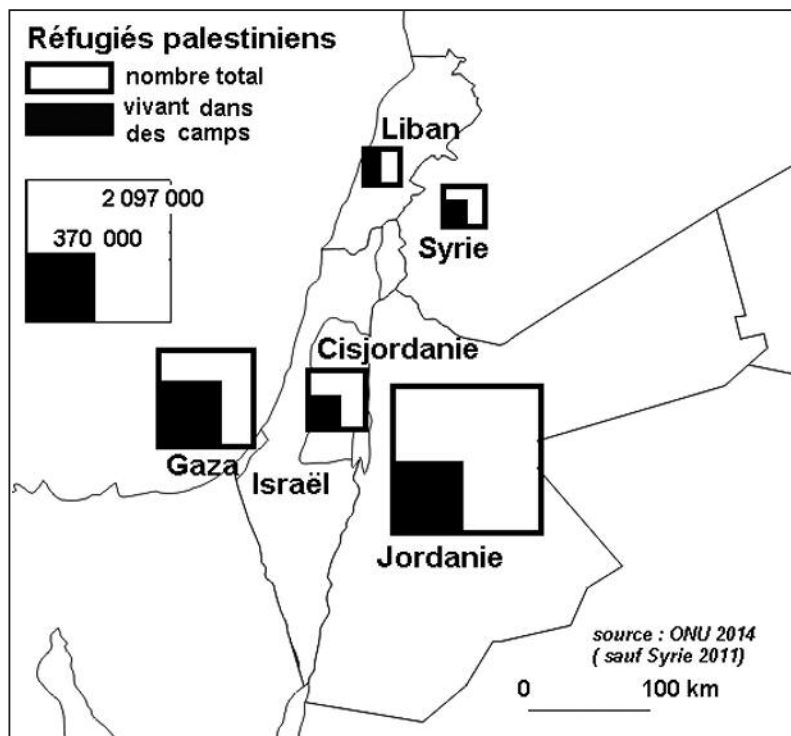
Les Palestiniens des camps apparaissent comme les plus démunis, les plus en souffrance, face à l'interminable attente du retour. Ils sont les témoins les plus visibles de l'exode et rappellent à toute la « communauté » internationale qu'aucun règlement ne pourra avoir lieu sans que le droit au retour ne soit reconnu.

Le statut même de réfugié des camps les empêche de s'intégrer aux pays hôtes (interdits de nombreux métiers au Liban, par exemple). Ce sont dans des camps à forte densité de population, que les organisations palestiniennes sont le plus implantées, surtout depuis la guerre de 1967, affirmant ainsi

l'identité palestinienne. Dans les territoires palestiniens, ils concentrent pauvreté et marginalisation, contrastant souvent avec les villes à côté desquelles ils ont été construits.

Ils sont au nombre de 58, totalisant plus d'1,5 million de réfugiés, et répartis entre trois pays hôtes (Liban, Syrie, Jordanie), et les Territoires palestiniens (Cisjordanie et Gaza).

Aujourd'hui, l'UNRWA assure essentiellement l'éducation et la santé, mais les moyens alloués par la « communauté internationale » diminuent chaque année, entraînant des situations de pauvreté et de misère extrême (qui ne sont pas exclusives aux camps) que les guerres au Liban, en Irak et en Syrie ont attisées. ■ Bruno FRITEL.



Carte des camps

(chiffres 2012 - Atlas des Palestiniens)

Localisation	Camps	Total réfugiés
Liban	238 000	441 000
Syrie	159 000	500 000
Jordanie	370 000	2 000 000
Cisjordanie	216 000	741 000
Gaza	540 000	1 200 000



Les réfugiés du camp de Yarmouk (Syrie)

Parmi les 115 personnes à bord d'un bateau secouru à Chypre en septembre dernier, une majorité d'entre elles étaient des « Palestiniens du Liban ou de Syrie ». Parfois installés depuis des décennies, les Palestiniens de Syrie ont vu leur vie bouleversée par le conflit meurtrier qui a fait plus de 240 000 morts depuis 2011. Les plus affectés sont ceux du camp de Yarmouk, le plus grand du pays, transformé en enfer par les combats opposant forces du régime et rebelles ou les organisations palestiniennes et les jihadistes.

Situé dans la banlieue de Damas, Yarmouk accueillait avant le conflit 160 000 personnes, tant Syriens que Palestiniens, mais elles ne sont plus que 18 000 selon l'agence de l'ONU UNRWA.

Un exode massif de Syriens et Palestiniens a submergé le petit Liban où ces derniers (10 % de la population) ne sont pas les bienvenus dans un pays où la cohabitation entre les différentes communautés est déjà bien difficile.

Beaucoup se plaignent de la différence de traitement entre Syriens, Irakiens et eux :

« Pour les pays arabes, nous sommes des terroristes. Si quelque chose arrive, ils disent que c'est la faute des Palestiniens. Nous ne voulons pas de leur argent, nous voulons juste vivre dans la dignité. » dit Hassan, l'un de ces réfugiés.

La plupart des Palestiniens apatrides venus de Syrie n'obtiendront jamais de titre de séjour libanais.

Sans passeur ni Méditerranée à traverser, sans quota ni hub de triage à créer, sans barbelé hongrois ou autrichien à édifier, sans Schengen ni Mare Nostrum à financer, ils demandent simplement à regagner leur pays, la Palestine, et c'est juste à côté...

Ces enfants qui meurent...

La photo d'Aylan, enfant syrien de 3 ans, mort sur une plage de Turquie, a créé une émotion intense dans le monde. Sa famille cherchait à fuir un pays où elle était en détresse à cause d'un dictateur et/ou d'une organisation de fanatiques extrémistes.

Un mois plus tôt, Ali, enfant palestinien de 18 mois, a été brûlé vif dans l'incendie de sa maison provoqué par « une attaque programmée de colons, soutenus par l'armée israélienne » (Ziad Medoukh). L'événement a été relayé par différents médias mais n'a pas suscité la même réaction.

Après l'émotion et l'indignation suscitées par la mort d'Aylan, la pression de la société civile a peut-être ouvert les yeux de certains dirigeants politiques sur la détresse des réfugiés, dont 2 500 sont morts en Méditerranée en 2015 (selon le HCR*), parmi lesquels de nombreux enfants ; et chaque semaine ajoute encore au nombre de victimes.

La mort d'Ali, suivie de celles de sa mère, puis de son père, n'a pas ouvert les yeux des dirigeants occidentaux sur la détresse des enfants palestiniens et des Palestiniens en général, sur la cause de leurs souffrances : occupation de la Palestine, violence des colons soutenue par le gouvernement israélien, ainsi aucune inculpation n'a eu lieu. Impossible de s'indigner face à un État qui se dit démocratique et seule démocratie du Moyen-Orient...

Suite à la mort d'Aylan, les chefs de gouvernement de l'Union européenne se sont vus obligés, au moins, de se poser la question des actions à mener en faveur des réfugiés, même si le compte n'y est pas encore.

Après la mort d'Ali, pas de réaction de nos dirigeants européens. Pas d'indignation contre le gouvernement israélien, aucune action envisagée. Le secrétaire général de l'ONU, Ban ki Moon a seulement déclaré : « Je suis très inquiet des souffrances subies par tant d'enfants palestiniens. J'exhorte Israël à prendre immédiatement des mesures pour éviter que des enfants soient tués ou blessés ». Mais les Nations Unies n'ont pas inclus Israël sur leur « liste de la honte » des pays et groupes ayant violé le droit des enfants.

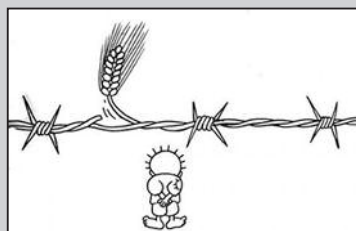
L'Union européenne a pourtant les moyens d'agir et nul besoin d'aller larguer des bombes : il suffirait de suspendre les accords d'association UE-Israël, tant que celui-ci ne respecte pas les droits des Palestiniens. ■

Arlette HAMON.

* Haut Comité des Réfugiés de l'ONU.

Dessins de Naji AL-ALI.
Voir la nouvelle édition
des dessins de résistance
de Naji AL-ALI :
« Le livre de Handala »,
aux éditions Scribest.

LES ENFANTS EN PREMIERE LIGNE



- Depuis 2000, 1 518 enfants palestiniens ont été tués, dont 550 en 2014 (selon l'OCHA*), soit en moyenne un enfant tué tous les 3 jours.
- 6 000 autres ont été blessés sur cette période.
- 9 000 mineurs ont été arrêtés.
- Plus de 4 % des enfants en Cisjordanie et Gaza occupent un emploi, dès l'âge de 11-12 ans, voire même 9 ans. Ils travaillent 44 heures par semaine en moyenne pour un salaire de 50 shekels par jour (11,80 euros). Ils sont exposés aux pesticides, ce qui affecte leur développement neurologique.
- En raison de la situation économique et du contrôle militaire, l'accès aux structures éducatives est refusé à des milliers de jeunes palestiniens, surtout à Gaza et dans la vallée du Jourdain.

« Les enfants de Gaza sont exposés à plus de violence au cours de leur vie que tous les autres enfants n'importe où dans le monde » selon l'UNICEF.

- À Gaza, un enfant de 10 ans a subi :
- les bombardements de 2008-2009 ;
 - l'invasion de 2012 ;
 - l'invasion et les destructions en 2014 en plus du blocus permanent.

99 % d'entre eux ont été confrontés à une situation de violence intense.

Les enfants sont les vraies victimes du siège imposé par Israël.

* Office de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires.



Contrôles au faciès

Un groupe de jeunes Nantais s'est rendu en Palestine en avril 2015 pour le Festival culturel de Nabi Saleh. Youssef⁽¹⁾ faisait partie de la troupe théâtrale, il a vécu une expérience particulière qu'il raconte.

(1) Le prénom a été modifié.

Comment s'est passé ton premier contact avec la Palestine ?

Le problème, c'est que pour aller en Palestine, il faut passer par Israël ; et celui-ci ne souhaite pas que des étrangers aillent en Palestine. Alors lorsqu'on arrive à l'aéroport de Tel Aviv, il y a un interrogatoire.

Je m'y étais préparé depuis longtemps et ça me travaillait l'esprit : je suis Français, mais né au Maroc. Avec un nom arabe, je risquais d'être dans le collimateur malgré la lettre d'invitation du consulat de France.

Comme prévu, mes collègues passaient rapidement, mais quand est arrivé mon tour, le policier regarda mon passeport et chercha sur son ordinateur et ça durait.

Premières questions : « *que viens-tu faire ? où te rends-tu ?* »

Ils m'ont ensuite dirigé vers une salle à côté. Après plusieurs minutes d'attente, quelqu'un est venu m'interroger : « *nom de ton père ? Nom de ton grand-père ? Où es-tu né ?*... » et il est parti avec mon passeport.

J'attendais encore dans une salle avec plusieurs autres personnes : ce qui m'a frappé, c'est qu'il y avait aussi des Israéliens, notamment un métisse dont ils voulaient vérifier les papiers. J'ai commencé à discuter en attendant. Puis quelqu'un est venu me chercher et le marathon a commencé : nouvel interrogatoire avec les mêmes questions : « *pourquoi es-tu là ?...* »

Ils me laissèrent seul, puis trois-quarts d'heure après, un autre policier arriva avec des questions plus *hard* : « *pourquoi es-tu avec un groupe ? Comment les connais-tu ? Quand les as-tu rencontrés ? Pourquoi ils t'ont choisi, toi ?* »

Comme il voyait que je parlais bien an-

glais, il alla plus dans les détails. Alors, je me suis mis à répondre à côté et à parler de pèlerinage, lieux saints...

« *Quels lieux saints ?* » J'ai répondu : « *je veux aller sur les pas du Christ* ». C'était le nom d'une émission que j'avais vue à la télé.

« *Alors tu es chrétien ?* » « *Non, ai-je répondu, mais c'est pour la culture, ça me sert dans mon travail et c'est enrichissant* ». Fricement de sourcils, puis il a poursuivi en me demandant mon adresse au travail, le numéro de téléphone de mes frères, de mes amis. Comme je ne les connaissais pas par cœur, alors je me suis dit soit qu'il était bête, soit qu'il le faisait exprès.

Il est enfin sorti en me disant qu'on allait me rappeler : « *dans combien de temps ?* » demandais-je : « *ça dépend : 3 heures ou 3 jours !* »

Quand je suis revenu dans la salle d'attente, il y avait de nouvelles têtes, alors je me posais la question : « *pourquoi est-ce qu'ils me font rester ?* » Peut-être ne sortirai-je jamais de l'aéroport !

Et je commençais à parler avec les gens : il y avait beaucoup de Coréens et de *blacks*.

Je voyais des mamans avec des enfants de 5-6 ans qui attendaient aussi.

C'est là que j'ai trouvé un petit doudou par terre ; je demandais aux Autorités si c'était à eux. C'était sans doute quelqu'un qui était tellement embêté qu'il l'a oublié, alors je l'ai gardé et on en a fait une mascotte pour notre groupe, on l'a appelé *Roxy*.

Voilà mon expérience, pour moi c'était un jeu, un jeu d'interrogatoire...

Oui, parce que tu t'y étais préparé ?

Oui, je savais que je me ferai arrêter et que ça allait durer longtemps, mais ce

n'était rien pour moi quand je vois les Palestiniens, ce qu'ils subissent, c'est autre chose. C'est ça qui va endurcir le peuple palestinien.

Quand je vois comment les chauffeurs de taxi répondent aux soldats sur les check-points, ils n'ont pas peur, ils ne se laissent pas aller et ne sont pas impressionnés. Ce qu'ils cherchent, c'est te faire peur et t'embêter pour ne pas revenir. Si tu rentres dans ce jeu-là, ils ont ce qu'ils veulent.

C'est aussi du racisme, un jugement au faciès...

Bien sûr, c'est à cause de mes origines qu'ils m'ont interrogé.

Et pourtant quand je leur dis que je suis né à Essaouira, c'est une ville du Maroc où il y avait beaucoup de juifs. Encore aujourd'hui, il y a un lieu de pèlerinage pour les juifs qui viennent de partout.

Mais ce sont des Séfarades, alors que ce sont les Ashkénazes qui ont tous les pouvoirs en Israël, ce sont eux les colons. Les Séfarades ont l'habitude de vivre avec les Arabes. Et parmi ceux qui étaient interrogés avec moi, il y avait un Fallacha, un juif éthiopien, j'ai discuté avec lui, il m'a dit qu'il avait du mal à trouver du travail : ils sont vraiment discriminés.

De ton séjour qu'est-ce que tu retiens particulièrement ?

Ce qui m'a le plus frappé, c'est la visite à Hébron. On a vu une vidéo d'un Palestinien qui s'était fait tabasser par des colons hyper agressifs pour avoir hissé un drapeau palestinien et ces colons étaient protégés par les soldats ; j'ai pas pu retenir mes larmes.

Ce voyage m'a appris beaucoup de choses. Je connaissais la cause palestinienne, je peux dire depuis mon enfance, mais ce que j'ai vu est très dif-

Asphyxiés

Lors de mon tout premier voyage en 19... en Palestine, ce qui m'avait choquée le plus, c'étaient toutes les entraves à la circulation. Pourtant, pas encore le Mur à l'époque mais déjà check-points, barrages militaires fixes ou mobiles, routes coupées par d'énormes blocs rocheux, routes interdites parce que réservées aux colons...

férent, ça complète ce que j'avais comme image, mais je ne m'attendais pas que ce soit comme ça.

Tu perçois les conditions de vie et tu vois ce peuple qui se bagarre pour ses droits et sa dignité. La veille de notre arrivée, l'armée israélienne avait détruit une maison. Heureusement, elle n'était pas habitée à ce moment-là. Ils ont fait une manif le lendemain et je voyais les jeeps qui arrivaient, c'est là que tu vois le quotidien de ces gens. Tu vois ces conditions de vie, mais en même temps, c'est convivial. Ils reconstruisaient symboliquement la maison détruite et il y avait des chants. C'est un peu un rite qu'on fait toutes les semaines, mais on n'oublie pas la cause, pourquoi on le fait. C'est une façon d'initier les petits à continuer ce que font leurs parents.

J'ai parlé avec beaucoup de gens du village, ils ont des opinions très différentes sur la cause palestinienne, le président Mahmoud Abbas...

J'ai dit à une personne : « Je vais vous poser une question un peu rigolote, mais ne la prenez pas mal : je vois que tous les Palestiniens, ils ont des citernes d'eau sur leur toit, est ce que Mahmoud Abbas il en a une ? Parce que les politiciens, ils viennent défendre le peuple, mais en fait, chez eux, ils ont tout ce qu'il faut. »

Il m'a répondu : « Je vais vous surprendre, mais figure toi qu'il a le même truc que nous sur le toit. » C'est bizarre quand même, d'un côté, c'est bien parce que vous êtes tous traités de la même façon. On peut le critiquer pour ce qu'il fait ou ne fait pas, mais d'un autre côté, il est soumis aux mêmes contraintes que son peuple. C'est paradoxal. ■

Youssef

Mon second séjour date d'une petite dizaine d'années. Et j'y suis retournée en mai dernier. Cette fois, c'est la sensation d'asphyxie qui domine. Nous avons circulé un peu partout : Jérusalem-est et Cisjordanie dont la vallée du Jourdain. L'avancée de la colonisation est visible partout, impressionnante. Pas une journée sans colonies dans le paysage ! Partout ces lotissements, rangées de maisons à l'européenne et leurs toits pentus de tuiles. Profondément étrangers au paysage et le dévorant.

À Jérusalem-est et à Saint-Jean-d'Acre, c'est le grignotage par les maisons, les bâtiments affichant agressivement le drapeau israélien en plein quartiers arabes.

Et à Nazareth, c'est l'évidence des lois discriminatoires qui pèsent sur les Palestiniens d'Israël, en langage clair, les Israéliens non-juifs. Pour cette population — 20 % des Israéliens — pas de possibilité de construire, d'agrandir

son habitat, sauf autorisation israélienne donnée au compte-gouttes : en 2014, les autorités israéliennes ont publié des appels d'offre pour 38 261 unités de logement dans les communautés juives, contre 1 844 unités dans les communautés palestiniennes. Les Palestiniens d'Israël ont donc accès à seulement 4,6 % des nouveaux logements, alors qu'ils représentent 20 % de la population.

Pourtant, l'énergie et la conviction des Palestiniens rencontrés ont fait pour moi de ce séjour un temps heureux, dynamisant. C'est en France, en racontant le voyage autour de moi que l'aggravation de la situation m'est apparue : je décrivais et mes interlocuteurs étaient sidérés, accablés, m'imaginaient découragée... Il n'en est rien.

Israël les enferme et tente de les asphyxier... C'est un aiguillon, une urgence à continuer notre combat pour les Palestiniens ! ■

Mado HERVY.



Dans une rue d'un quartier palestinien de Jérusalem-est (photo : AFPS Pays de Lorient)



BDS express

13.06 : actions contre Carrefour et Orange

Plus de 20 militants se sont répartis dans 4 magasins Carrefour de l'agglomération nantaise pour informer les clients de la vente de produits issus des colonies par leur chère enseigne : un bon voire très bon accueil nous fût réservé par des citoyens qui pour une bonne part sont au courant de cette campagne de boycott. 120 d'entre eux n'hésitèrent pas à signer une carte-pétition à destination du PDG de Carrefour. À l'issue de cette action, celles-ci furent remises aux responsables qui nous ont reçus sans difficulté. Rappelons que l'objectif de cette action est d'amener cette enseigne, et d'autres par la suite, à retirer des ventes tous les produits israéliens potentiellement fabriqués dans les colonies.

Le même jour une action similaire a été organisée vers Orange dans le centre de Nantes afin d'obliger la marque à rompre avec son partenaire israélien *Partner*, présent dans les colonies. Suite à la campagne menée par l'AFPS, la CGT et Solidaires ainsi que la LDH et le CCFD, le PDG d'Orange a du s'engager en ce sens. Cela nous encourage à continuer ces actions et à rester vigilant afin que celles-ci ne soient pas que des déclarations sans suite...

07.08 : les Escales

Début août, le comité Palestine de Saint-Nazaire a rappelé aux festivaliers des Escales que la présence de la chanteuse israélienne Yaël Naïm n'était pas sans questionner. Dans le cadre des actions Boycott-Désinvestissement-

Sanctions, les artistes comme les sportifs israéliens sont interpellés sur leur position quant à la politique de répression et d'occupation menée par leur gouvernement contre les Palestiniens. Yaël Naïm, déjà contestée à Roubaix, s'est exprimée sur l'importance de développer le dialogue entre Palestiniens et Israéliens, ce qui est un peu juste quand même...

08.08 : petits grains de sable...

Suite à un voyage du conseil municipal de Paris à Tel-Aviv au printemps, la maire de Paris décidait de faire de cette ville l'invitée d'honneur de l'opération Paris-Plage. C'était sans compter sur la forte mobilisation des mouvements de solidarités qui réussirent à porter le débat sur la place publique et que les médias reprirent. La partie était alors gagnée car le stand fut entouré d'une importante présence policière qui n'était pas sans rappeler — à un moindre degré — la présence militaire là-bas.

Extraits de la lettre ouverte de l'AFPS à Mme Hidalgo.

« Alors que le carnage de l'été dernier reste dans toutes les mémoires et que se poursuit le blocus de Gaza, alors que les snipers de l'armée ont carte blanche face aux manifestants palestiniens en Cisjordanie et que les colons fanatiques ont dévoilé jusqu'où va leur idéologie criminelle et raciste, il est urgent pour les dirigeants israéliens de tenter de détourner les regards de ces faits qui chaque jour les accusent.

Il leur faut faire diversion et c'est précisément le cas avec cette opération de

communication au goût amer, qui est une bien étrange façon de faire écho aux massacres de l'été dernier.

Comment évoquer la douceur de Tel-Aviv sans avoir à l'esprit le fait que les Palestiniens de Cisjordanie n'ont pas accès aux plages de Gaza ? Que sur ces dernières plane toujours la menace des drones et qu'on peut au loin deviner les bâtiments de la marine de guerre israélienne en charge du blocus ?

Comment permettre de distribuer des produits de la mer Morte, elle-même interdite aux Palestiniens, en oubliant que, pour l'essentiel, ces produits proviennent des colonies de la vallée du Jourdain ?

Madame la maire, nous ne sommes pas dupes de l'objectif recherché par les diverses agences de communication mobilisées pour tenter de redorer le blason d'un État qui tourne aujourd'hui le dos à la paix. Nous sommes consternés par la facilité avec laquelle la ville de Paris semble avoir accepté de s'y prêter et osons attendre de vous une déprogrammation de l'événement. »

15.09 : match de basket contesté à La Baule

Les spectateurs du match amical Macabi de Tel-Aviv contre Cholet, ne purent gagner leurs places sans avoir lu les nombreux slogans déployés sur les pancartes des 50 manifestants regroupés devant l'entrée : « Israël : carton rouge à la colonisation », « la seule règle du jeu : le droit international » et prendre connaissance du tract distribué par la plateforme des ONG expliquant que « le sport n'est pas que spectacle, il est porteur de message, alors que pour Israël, il s'agit de revaloriser son image et de faire oublier sa politique d'occupation et d'agression »... ■ Bruno FRITEL.

>>>> Le site de l'AFPS national est actualisé tous les jours.

La solidarité, c'est aussi adhérer !

BULLETIN D'ADHÉSION 2015

Nom..... Prénom

Adresse

e-mail..... Tél

Je cotise dans la tranche n° soit €

Chèque à l'ordre de l'AFPS44 : Maison des associations – 21, allée Baco – 44000 Nantes.

Comité de rédaction

Bernard Albert, Bruno Fritel, Arlette Hamon, Mado Hervy, Pierre Leparoux, François Leroux, Gilles Bourgeois.

Tranche	Revenus mensuels	Cotisation annuelle
1	- 500 €	10 €
2	500 – 1000 €	25 €
3	1000 – 1500 €	40 €
4	1500 – 2000 €	55 €
5	2000 – 2500 €	70 €
6	2500 – 3000 €	85 €
7	3000 – 3500 €	100 €
8	+ 3500 €	120 €